

Tableau des 5 comités thématiques avec leurs mandats et particularités

Comités thématiques	Mandats	Particularités : La particularité de son apport à l'articulation d'une dynamique éthique au sein de la vie institutionnelle est :
Accompagnement, consultation et guide	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et guider les personnes ou les équipes dans leur processus de réflexion. • Agir à titre de consultant. • Élaborer et proposer des outils. 	<ul style="list-style-type: none"> • de reconnaître l'éthique présente dans les milieux à travers des dilemmes, de soutenir les satellites et le milieu dans son ensemble et d'agir en collaboration à travers des visées de bienveillance et d'excellence.
Avis éthique clinique	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux demandes d'étude de cas et d'avis éthique. • Fournir des avis qui peuvent servir de guide ou d'outil de réflexion sur des enjeux éthiques ou dilemmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • d'être à l'écoute des besoins des demandeurs d'avis éthiques afin de faire une réflexion éclairée multidisciplinaire et régionale pour en arriver à un consensus d'équipe à un dilemme éthique.
Information, sensibilisation et promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer, planifier et organiser des activités d'information, de sensibilisation et de promotion. • Mettre en application le plan de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> • de rendre accessible et attrayante à tous et chacun, l'éthique par des stratégies et des moyens simples, concrets créatifs, qui éveillent la créativité et suscitent le déclic éthique.
Éducation et formation	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la compréhension et le niveau de compétence. • Élaborer un plan de formation annuel pour les membres. • Élaborer, planifier et organiser des activités éducatives et de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • de simplifier et vulgariser l'éthique pour toutes les personnes qui ont un lien avec l'organisation du CIUSSS et adapter notre discours à l'interlocuteur.
Surveillance, évaluation et validation	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les besoins et la satisfaction de la clientèle du service. • Comptabiliser et analyser les interventions du service. 	<ul style="list-style-type: none"> • de viser l'excellence, la bienveillance et la collaboration à travers des services d'information, d'accompagnement, de formation et de constitution d'avis éthiques.